



Monsieur Frédéric PITOIS
Directeur de la Clinique du Haut Cantal
14, rue des Docteurs Roche
15400 Riom-ès-Montagnes

Aurillac, le 21 Avril 2022

**Stéphane
SAUTAREL**

Monsieur le Directeur,

**Sénateur
du Cantal**

*Secrétaire de la
commission
des finances*

*Membre de la
délégation
à la prospective*

**Conseiller régional
Auvergne-Rhône-Alpes**

C'est avec attention que je reçois votre sollicitation quant à vos difficultés de recrutement et vous en remercie.

L'accessibilité aux soins et l'attractivité médicale de notre département relèvent de la plus haute importance en matière de politique publique de santé.

A ce titre, ma proposition de loi pour lutter activement contre les déserts médicaux, co-signée par de nombreux sénateurs, est en première lecture au Parlement. Elle a également trouvé un écho favorable au niveau du Conseil de l'ordre des médecins, notamment au regard des mesures proposées telles que l'extension du conventionnement sélectif des médecins à titre expérimental pendant trois ans dans les zones sous-dotées ou encore le rallongement de la durée de l'internat en médecine générale prévoyant une année finale dans les territoires en carence.

Je vais continuer à m'engager avec détermination pour faire aboutir cette proposition de loi dont je connais les écueils qui peuvent la guetter. Nous devons revoir nos modèles, faire évoluer nos schémas de pensée, en s'appuyant sur des contractualisations en cohérence avec les territoires ou en prenant des mesures plus contraignantes si besoin au regard du mode de financement de nos dépenses de santé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

*Respectueusement,
Bien à vous.*

Stéphane SAUTAREL